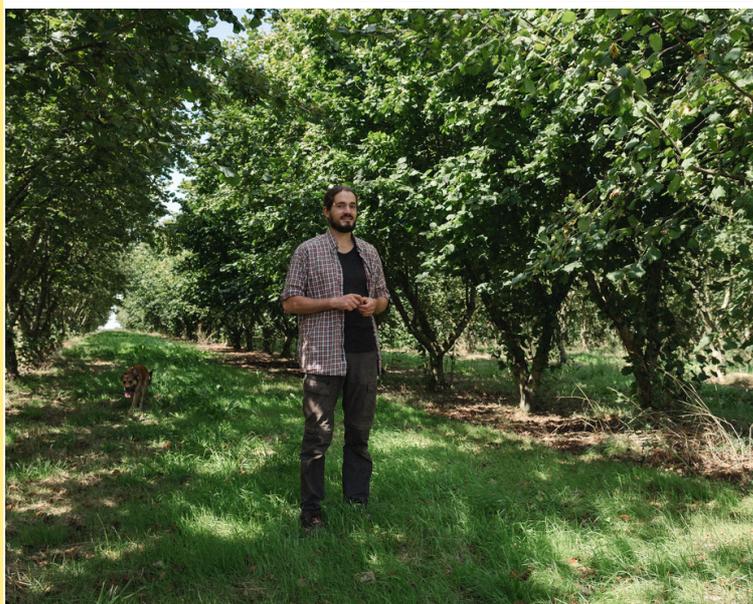


feve

SCA Les Fèves

Rapport d'impact

2023



Sommaire

Edito

La nécessité d'une transition agroécologique

- Un modèle agricole qui dégrade l'environnement
- Un coût social et collectif insoutenable
- L'urgence du renouvellement des générations et les défis de l'installation-transmission

Une foncière solidaire pour installer des fermes agroécologiques

- Depuis deux ans, l'épargne citoyenne au service de la transition agroécologique
- L'épargne citoyenne permet également d'obtenir des soutiens institutionnels
- Le comité de mission, garant de notre objectif

Nos réalisations

- Onze fermes financées dans toute la moitié Ouest de la France
- L'actualité des Fèves en 2023
- Ils en parlent mieux que nous

L'impact des projets réalisés en chiffres

- Une charte agroécologique exigeante, socle de notre impact
- Impact environnemental
- Impact social
- Impact sociétal

Pour aller plus loin

- Nos priorités pour les 12 prochains mois
- Un dernier mot

Édito

FEVE, une histoire collective

Les FEVES, c'est avant tout la volonté d'accélérer la transition agroécologique en favorisant l'installation de projets ambitieux d'un point de vue social et environnemental. Pour cela, notre foncière finance l'achat de fermes de taille moyenne pour les mettre à disposition de porteurs de projet engagés, partout en France.

Après deux ans d'activité, ce sont 11 fermes qui ont été acquises dans la moitié Ouest de la France pour 19 agriculteurs et agricultrices installés. Notre objectif pour l'année à venir est de participer à l'installation d'une vingtaine de fermes.

Les FEVES a un fort impact social en permettant à des agriculteurs de pouvoir s'installer et développer leur activité, et également environnemental, conforme à notre charte exigeante, socle de notre aspiration commune pour les FEVES.

Le défi est de taille et n'est réalisable qu'avec l'aide de nombreux épargnants : déjà plus de 900 citoyens nous ont rejoint au cours de ces deux premières années et nous espérons encore beaucoup plus dans les prochaines années !

À l'heure où nous vous écrivons, nous sommes une équipe de 13 personnes basées entre Bordeaux, Paris, Toulouse ou Périgueux.

Ce document a pour objectif de faire le bilan de ces deux premières années d'activité.

Agroécologiquement vôtre,

Vincent, Simon et Marc



*La nécessité d'une transition
agroécologique*

Un modèle agricole qui dégrade l'environnement

Avec le changement climatique, l'agriculture va être profondément bouleversée. **Tension autour des ressources** (eau, terres disponibles, fertilisants, carburants...), **modification des climats locaux** et **souveraineté alimentaire** sont autant de sujets qu'il faut anticiper.

L'agriculture, en particulier industrielle, est aujourd'hui une des activités les plus émettrices de gaz à effet de serre (GES). Elle participe à hauteur de **21% des émissions de GES de la France**, juste derrière les transports.

Au défi climatique s'ajoutent la **chute de la biodiversité** et la nécessité de préserver les écosystèmes. Entre dégradation des milieux de vie, usage trop intensif de pesticides et appauvrissement des sols, le bilan peut être très négatif dans certaines régions. La dégradation des sols et le déclin de la biodiversité, comme celui des pollinisateurs, menacent fortement de nombreuses productions.

Enfin, **l'eau devient de plus en plus rare** et les experts (Etude Explore2070) évaluent entre -10% et -40% l'évolution de la disponibilité en eau en France dans les prochaines décennies alors que l'agriculture consomme aujourd'hui 58% de l'eau douce.

L'agroécologie est identifiée comme une (si ce n'est la) solution efficace pour répondre à ces nombreux enjeux, notamment dans le 6ème rapport du GIEC. Sa mise en place contribue à stocker le carbone et l'eau dans les sols, à restaurer la biodiversité et à éliminer l'utilisation d'intrants de synthèse.

Des fermes, de plus en plus nombreuses, nous montrent qu'il est possible de conjuguer ces objectifs avec des revenus décents pour les agriculteurs et agricultrices. Nous sommes convaincus qu'il est possible d'accélérer le développement de l'agroécologie en donnant les moyens à celles et ceux qui souhaitent se lancer.

21 %

L'agriculture est le deuxième poste d'émissions de GES de la France et représente 21% du total national

*Source : Citepa, Secten 2022

52 %

des sols français sont dégradés ou fortement dégradés

*Source : Rapport 2020 de l'INRAE

70 %

environ des populations d'insectes ont disparu en Europe sur ces 30 dernières années

*Source : Nature, Seibold et al, 2019

Un coût social et collectif insoutenable

Le contexte d'après Seconde Guerre mondiale, puis les années 1960, ont marqué le début d'un véritable bouleversement de l'agriculture française du fait du développement de la mécanisation, de l'utilisation d'intrants de synthèse, de l'explosion de la taille des parcelles et de la chute du nombre d'agriculteurs. Si ces changements ont permis une forte augmentation des rendements, c'est souvent à **un coût social et collectif exorbitant**. Aujourd'hui, ce modèle paraît insoutenable. Le métier reste pénible en dépit des apports de la mécanisation et **injustement rémunéré**. La course à la taille et à l'investissement contribue à des situations de surendettement et à des **fermes difficiles à transmettre**.

Aussi, les agriculteurs font fréquemment face à **l'isolement et au manque de liens sociaux**. Dans des campagnes dépeuplées, il est donc nécessaire de développer la solidarité et l'échange de connaissances entre pairs, mais aussi **la création d'emploi**. La présomption forte d'un lien entre l'exposition chronique aux pesticides et les nombreuses pathologies en milieu professionnel pour les agriculteurs, mais également pour l'ensemble des populations riveraines, en particulier pour les enfants, est **un enjeu de santé publique majeur**. En effet, des millions de personnes n'ont pas **accès à une alimentation saine**, notamment pour des raisons économiques ou souffrent et décèdent de maladies chroniques liées à une alimentation trop transformée.

La "**reterritorialisation**" de l'alimentation est un enjeu central. Le développement de circuits courts et la reconnexion de la distribution au lieu d'origine de la production permet de développer **des chaînes de valeur locales**, de limiter les intermédiaires et de permettre une rémunération plus juste. Valoriser le travail et le partage en rapprochant producteurs et consommateurs doit devenir une priorité, dans un contexte de renouvellement des générations.

Comment attirer et a minima remplacer un agriculteur sur deux qui partira à la retraite d'ici à 2030 ? Comment éviter le développement d'une « agriculture sans agriculteurs » avec des fermes toujours plus grandes et mécanisées ?

55 %

des agriculteurs vont partir à la retraite d'ici 10 ans. *

*Source : INSEE

1,5 %

les agriculteurs ne représentent plus que 1,5% de la population active. *

*Source : INSEE

6,5 %

de la valeur des aliments revient in fine aux agriculteurs. *

*Source : Rapport 2022 des greniers d'abondance

L'urgence du renouvellement des générations et les défis fonciers de l'installation-transmission

Faire face à l'enjeu de renouvellement des générations passe nécessairement par **une action sur le foncier**. Sans intervention pour faciliter la transmission et l'installation d'une nouvelle génération d'agriculteurs, ces terres deviendront des friches, seront artificialisées, ou bien viendront agrandir d'autres exploitations. Dans ce dernier cas, elles renforceront un modèle de fermes toujours plus capitalisées et industrielles.

Avec la perte de vitesse du modèle de transmission familiale des fermes et la difficulté à trouver des repreneurs, il est essentiel de **soutenir les installations hors cadre familial, de personnes issues du milieu agricole (car avec des parents agriculteurs) ou non**.

L'étude menée par FEVE en 2021 auprès de 550 porteurs de projet souligne que les principaux freins à l'installation sont les difficultés **d'accès au foncier** et la crainte d'un **endettement** lié à un investissement de départ trop conséquent.

La Cour des Comptes souligne également la difficulté liée à la transparence limitée du marché du foncier agricole, rendant encore plus difficile de trouver du foncier qui s'accorde avec les critères de la nouvelle génération de porteurs de projet en amont.

Une fois le foncier trouvé, pour une ferme moyenne de 69 hectares en France, c'est entre 500 000 à 1 million d'euros à déboursier pour l'achat des terres et des bâtiments attenants (sans compter l'investissement nécessaire pour les outils de production).

Il faut donc souvent chercher des **financements externes**. Chiffrer ses besoins et identifier les pistes pour financer, non seulement le foncier, mais aussi les outils de production requièrent une bonne connaissance de l'écosystème installation-transmission de sa région. Et quand vient le temps de solliciter les banques, les projets agroécologiques sont perçus, à tort de notre point de vue, comme "alternatifs" et plus risqués du fait de l'absence de contrats sécurisés et/ou de profils non issus du monde agricole.

Il est donc crucial de lever l'obstacle du financement du foncier pour permettre la concrétisation de ces installations.

2/3

des futurs agriculteurs retraités n'ont pas identifié de repreneurs

*Source : Ministère de l'Agriculture, cité par Jeunes Agriculteurs

57 %

de la SAU française est susceptible de faire l'objet d'un changement d'exploitant d'ici à 2030

*Source : Cour des comptes

500k €

C'est le prix minimum d'une ferme de 60ha hors outils de production

*Source : Calcul d'après données SAFER



*Une foncière solidaire pour installer
des fermes agroécologiques*

Depuis deux ans, l'épargne citoyenne au service de la transition agroécologique

Fondée en juillet 2021, notre foncière Les Fèves est une aventure collective au service de l'installation en agroécologie de la nouvelle génération d'agriculteurs et d'agricultrices.

Elle a obtenu l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) en août 2021, renouvelé en juillet 2023.

Cet agrément, encourage l'investissement en offrant une réduction de l'impôt sur le revenu de 25% du montant investi et une exonération totale d'impôt sur la Fortune Immobilière.

Notre foncière a également obtenu le label Finansol en mai 2022, label référence de la finance solidaire, indépendant et qui existe depuis 1997. C'est pour nos soutiens un gage de sérieux et de transparence.



La raison d'être de la foncière Les Fèves est de contribuer à la transition agroécologique et alimentaire, ainsi qu'à la préservation de l'environnement et au renforcement de l'autonomie des territoires.

Notre foncière se donne pour mission de favoriser le développement de fermes diversifiées conduites en agroécologie.

Elle apporte une solution de financement aux futurs agriculteurs, grâce à une solution de location avec option d'achat, via l'épargne citoyenne. Grâce à la foncière, les citoyens investissent dans la terre agricole pour financer des fermes agroécologiques partout en France.

Promouvoir des systèmes alimentaires viables et respectueux des personnes et de leur environnement.

L'agroécologie est une alternative à une agriculture intensive basée sur l'artificialisation des cultures par l'usage d'intrants de synthèse et d'énergies fossiles. Elle promeut des systèmes de production agricole valorisant la diversité biologique et les processus naturels (cycles de l'azote, du carbone, de l'eau, équilibres biologiques entre organismes ravageurs et auxiliaires des cultures...).

Elle promeut les services rendus par les processus naturels, analyse à différents niveaux (de la parcelle au territoire, de l'individu à la communauté, du court au long terme) les relations évolutives qui se créent au sein de ces systèmes entre le vivant, son mode de gestion et le contexte écologique, économique et social.

Extrait de <https://dicoagroecologie.fr/>

Notre action repose avant tout sur le formidable soutien de citoyens et citoyennes qui cherchent à donner du sens à leur épargne en contribuant à la transition agroécologique.

Pour **chaque euro investi c'est 1m2 de terres converties à l'agroécologie.**

1€ = 1m²
de terres agricoles

Par exemple,
12 000€ investis avec
FEVE; c'est **12 000m²** de
terres converties à l'agro-
écologie, soit la surface
de la **Place du Capitole** !



www.feve.co Rejoignez le **mouvement FEVE**

1€ = 1m²
de terres agricoles

Par exemple,
500€ investis avec **FEVE**;
c'est **500m²** de terres
converties à l'agro-
écologie, soit la surface
de **deux courts de tennis** !



www.feve.co Rejoignez le **mouvement FEVE**

Les Fèves vient juste de souffler sa deuxième bougie avec déjà :

910

Investisseurs

9,6

Millions d'euros
collectés

11

Fermes
financées

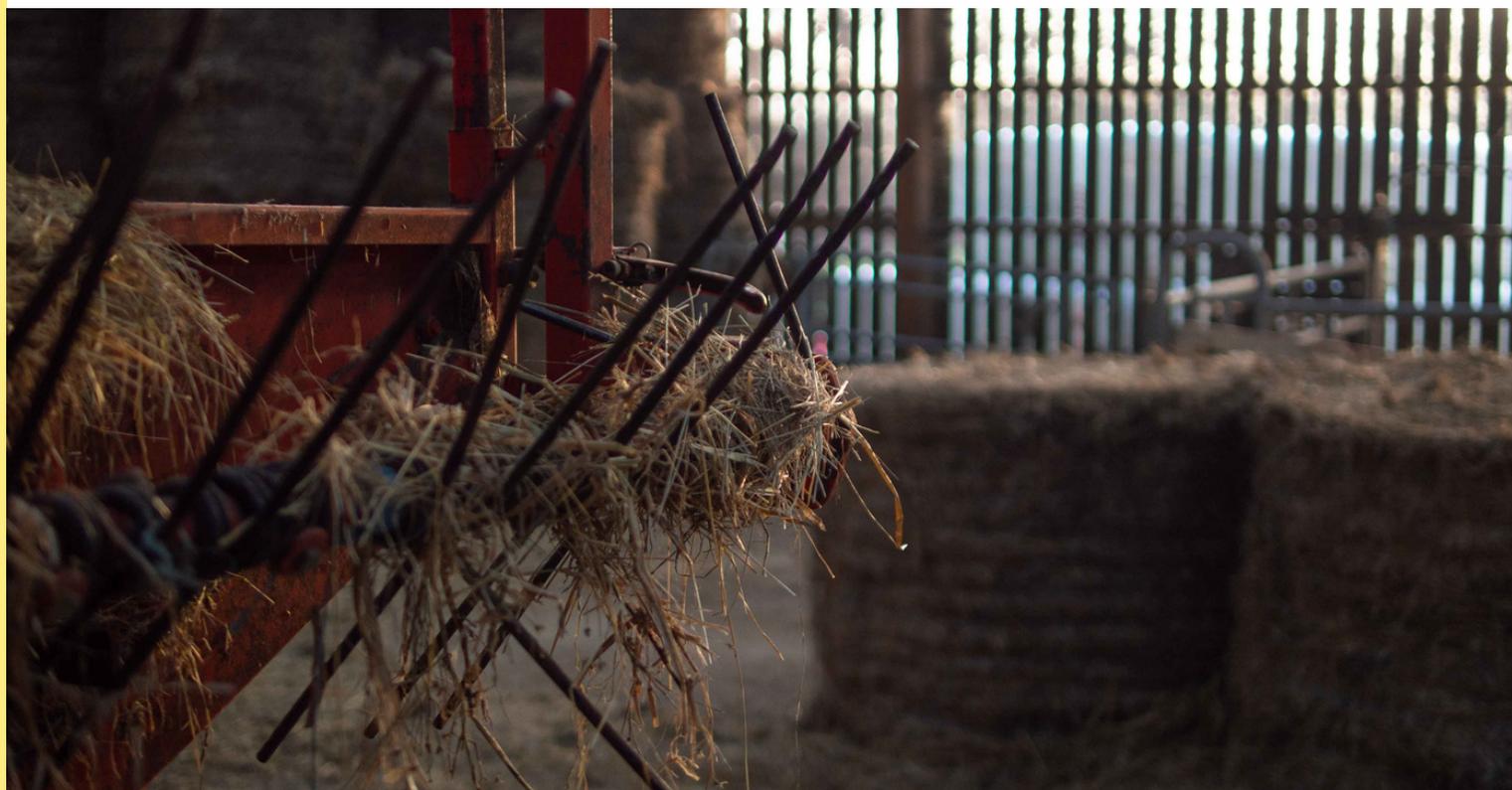


L'épargne citoyenne permet également d'obtenir des soutiens institutionnels

2023 marque également une grande étape pour la foncière Les Fèves : **la Banque des Territoires et le fonds Engagement Solidaire de Crédit Mutuel Asset Management ont investi 1 million d'euros dans la foncière** pour faciliter le renouvellement des générations agricoles. L'impact et la capacité de levier sur la transition agroécologique de la foncière ont convaincu ces deux institutions de rejoindre les autres épargnants.

Ces deux structures, également soutenues par des investisseurs individuels, font leur entrée en tant qu'actionnaires de la foncière au côté de nos investisseurs actuels. C'est un signal très positif, un signe de sérieux et de reconnaissance pour FEVE !

L'épargne citoyenne nous permet d'obtenir des soutiens institutionnels et réciproquement. Nous espérons continuer à faire progresser les encours de la foncière grâce à ces deux types d'investisseurs. Nous serons néanmoins toujours sélectifs et vigilants à ce que ces derniers soient alignés avec notre mission et nos valeurs.



Le comité de mission, garant de notre objectif : accélérer la transition agroécologique

Être une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire c'est bien, assurer sa mission et s'entourer de personnes vérifiant que nous remplissons nos engagements, c'est encore mieux !

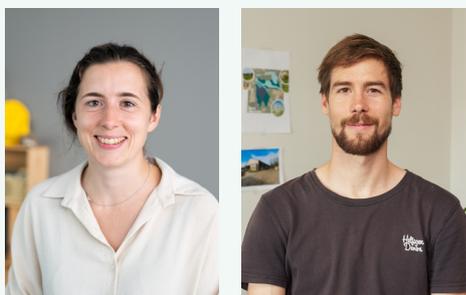
Dans ce but, un **comité de mission** a été créé fin 2022 et s'est tenu pour la première fois le 9 mai 2023 et de nouveau le 19 septembre 2023.

Ce comité a pour principal rôle de s'assurer que la foncière continue d'accomplir sa mission et qu'elle met tout en œuvre pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée en lien avec :

- la transition agroécologique alimentaire
- la préservation de l'environnement
- l'autonomie des territoires

Ce comité de mission regroupe différentes parties prenantes de la foncière, représentées par les personnes suivantes :

Deux salariés de FEVE



Andrea Capus Samuel Blanchard

Trois fondateurs de FEVE



Marc Batty Simon Bestel Vincent Kraus

Un agriculteur financé par la foncière



Vivian Santos de la Ferme du Trey

Une agricultrice de renom



Perrine Bulgheroni Fondatrice de la fameuse ferme du Bec-Hellouin

Une investisseuse de la Foncière Les Feves



Amélie Faure



Nos réalisations

Onze fermes financées dans toute la moitié Ouest de la France



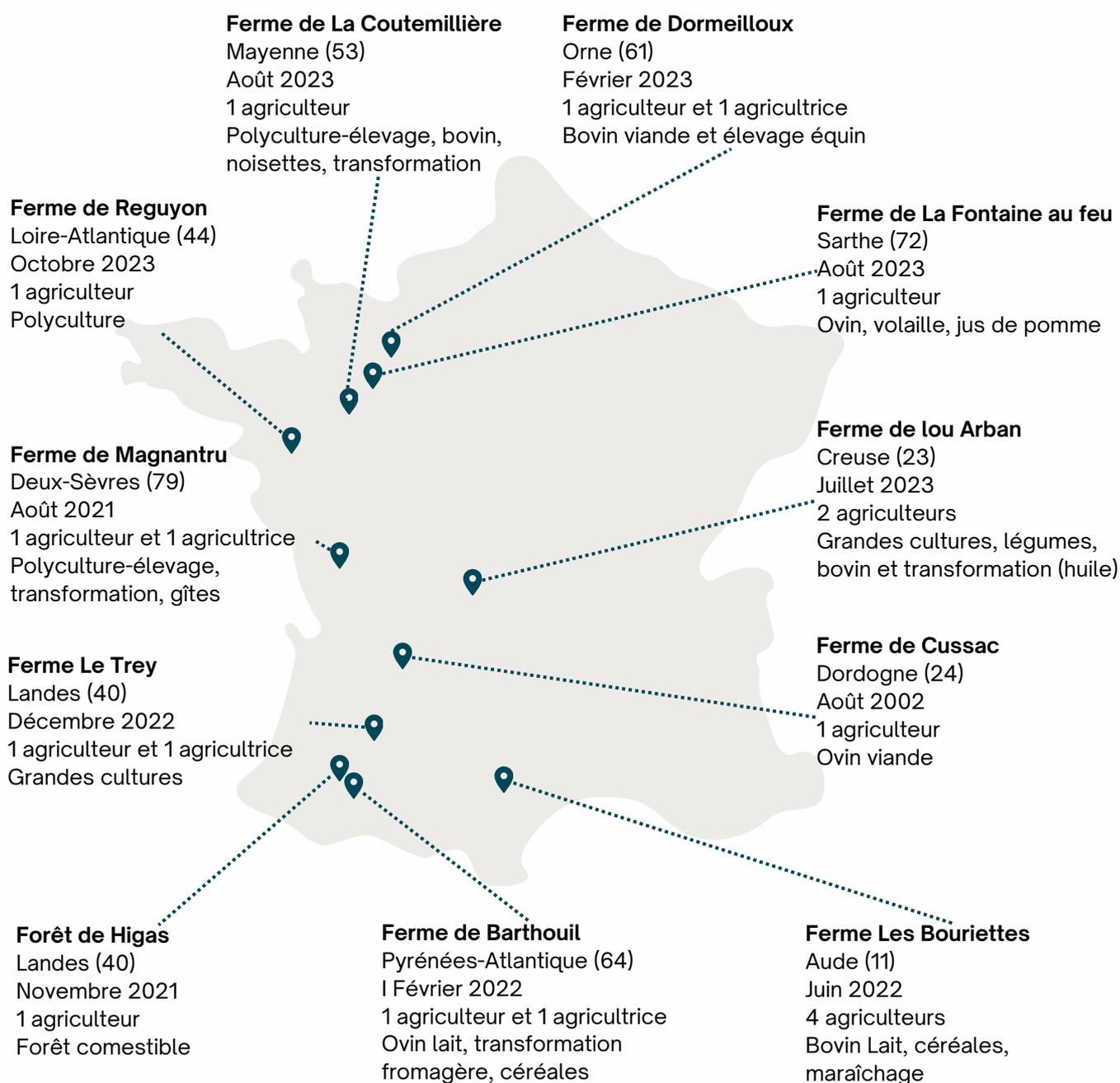
827 ha convertis
en agroécologie



11 fermes
financées



19 agriculteurs et
agricultrices installés



Afin d'illustrer la diversité des projets développés par les agriculteurs et agricultrices et de l'engagement des équipes de FEVE, voici ci-dessous des précisions sur les fermes Les Bouriettes, le Trey, lou Arban et Coutemillière.

Elles sont aussi la preuve concrète de l'impact de l'épargne que nous ont confiée les citoyens de notre communauté.

Juillet 2022

La ferme des Bouriettes



en conversion
BIO



Localisation : Fraisse-Cabardès - Aude (11) - 20 min de Carcassonne

Porteur de projet : Pierre (32 ans), ingénieur agronome, fils d'agriculteur, souhaitait développer sa propre exploitation. Trois autres agriculteurs l'ont rejoint pour développer deux autres ateliers de production.

4

Porteurs de projet
en synergie

111

hectares en
agroécologie

40

hectares
d'infrastructures
agroécologiques

Impacts agroécologiques

- Conversion en agriculture biologique
- Système herbager avec une race rustique valorisant mieux l'herbe
- "Lactation longue" : moins de veaux par vache -> réduction de l'impact CO2 et bien être animal

La ferme des Bouriettes est une ferme de 98 hectares de terres et 13 hectares de bois située dans **l'Aude (11) à 20 min de Carcassonne**, cette ferme est idéalement placée près d'un bassin de vie dynamique.

Les Bouriettes est à la base une exploitation bovin-lait conventionnelle qui sera **convertie vers agriculture biologique** grâce au travail de Pierre.

Pour diversifier les productions sur la ferme, 3 agriculteurs sont venus se greffer au projet de Pierre. Basile et Hugo développent **une activité en maraîchage** et David **une activité de production et de transformation céréalière**. Cette ferme bénéficie d'une situation avantageuse pour l'eau grâce à une retenue collinaire et des systèmes d'irrigation.

Mars 2023

La ferme du Trey



Conversion vers l'agriculture
de **conservation des sols**



Localisation : 190 ha - Landes (40),
à la limite du Gers

Porteurs de projets : Vivian et Julie Santos

8

cultures
différentes
contre 1 seule
auparavant

188

hectares en
agroécologie

33

hectares d'IAE
dont 25 ha de
zone Natura
2000

Impacts agroécologiques

- Augmentation du taux de matière organique dans le sol grâce à l'arrêt du labour et la mise en place de couverts permanents
- Diversification des cultures
- Passage d'une culture intensive et exigeante en eau (maïs conventionnel) vers un agriculture plus résiliente et diversifiée
- Présence d'une retenue collinaire favorisant la biodiversité et l'irrigation responsable

La ferme du Trey s'étend sur près de **190 hectares** dans le département des Landes (40), à la limite du Gers. Lui, a travaillé dans le domaine agricole pendant 8 ans, il s'occupe de la partie terrain. Elle, s'occupe de la gestion et de l'administratif, elle est en reconversion pour se former au métier terrain et peut-être plus tard diversifier la production avec de nouveaux ateliers.

Agronomiquement, la ferme est très intéressante. Les sols sont de bonne épaisseur et irrigués, permettant donc une **bonne adaptation à tout type de culture**. Ce couple de porteurs de projet va convertir la ferme en **Techniques Culturelles Simplifiées** (arrêt du labour, couverts permanents, diversification, usage de bio-stimulants), qui vont permettre de mieux prendre soin des sols, afin de les régénérer et de les rendre encore plus fertiles. L'objectif est ensuite de convertir les parcelles en agriculture biologique.

L'exploitation était auparavant exploitée intensivement pour produire uniquement du maïs irrigué. Le taux de matière organique est donc très faible dans le sol et l'objectif des pratiques envisagées est de faire remonter significativement ce taux, ce qui équivaut à un **stockage net de carbone** important dans le sol ces prochaines années.

La ferme de lou Arban



Localisation : Augères, Creuse (23)
proche de Gueret

Installation réalisée en collaboration avec :



Porteurs de projet : Lucas, 22 ans, et Jean-Baptiste, 24 ans, deux jeunes ingénieurs agronomes de l'ENSAT souhaitant s'installer en tant que paysans

390

hectares en AB
166 portés par FEVE

16

hectares d'IAE
sur les 166 portés
par FEVE

23 ans

l'âge moyen des
deux repreneurs



C'est une ferme très diversifiée avec des circuits de commercialisation très bien développés. On peut amener encore plus de diversification, créer des emplois, on voit ça comme une opportunité pour le territoire aussi. Quand on l'a visitée, on nous a dit que FEVE était une solution pour le financement et qu'une partie était aussi portée par la SAFER. On a pu compléter avec un prêt bancaire et un peu d'apport de notre côté.

Lucas et Jean-Baptiste

Impacts agroécologiques

- Développement des pratiques agroécologiques pré-existantes
- Optimisation de la gestion des prairies
- Agroforesterie (plantation d'arbres, enrichissement des haies)
- Très grande diversification (une douzaine de productions différentes)
- 130 limousines qui contribuent à l'équilibre synergique entre les cultures végétales et l'élevage bovin
- Commercialisation en circuits courts locaux
- Transformation : huile de colza par exemple

La ferme de lou Arban s'étend sur plus de 390 ha dont 30 ha de bois, haies et forêts dans le département de la Creuse (23), à 20 km de Gueret. En occitan Limousin, "lou Arban" signifie "ferme des Arbans". Un Arban, c'est un chantier agricole où des gens viennent donner un coup de main aux agriculteurs et, à la fin de la journée, il y a un grand repas festif et musical.

Christophe, le cédant, avait déjà effectué **une conversion en Bio** et avait travaillé les aspects agroécologiques sur la ferme (haie, protection des cours d'eau et de la biodiversité...). Grâce à FEVE, il a pu trouver des repreneurs alignés avec la poursuite de ce projet.

La production est diversifiée et les circuits de commercialisation déjà bien organisés : l'orge (vendue à un malteur pour la production de whisky), le blé et le sarrasin (vendu à un meunier local), et un ensemble de 110 mères limousines allaitantes, plutôt élevées en tant qu'auxiliaires agronomiques (valorisation des prairies et des écarts de tri, fertilisation...).

Par l'introduction d'un sécheur de céréales à plaquettes (autoproduites) et d'un atelier de tri, la ferme a pu augmenter fortement la part des grandes cultures à destination de l'alimentation humaine dans l'assolement. Enfin, de nouvelles productions (pommes de terre dès 2023) et de la transformation (huile de colza : 1000 litres produits) sont prévues par les deux agriculteurs pour améliorer la résilience de la ferme.

Août 2023

La ferme de Coutemillière



en conversion
BIO



Localisation : Ménil - Mayenne (53) - à 45 min d'Angers

Porteurs de projets : Simon, 32 ans, fils et petit-fils d'agriculteurs, a toujours voulu être agriculteur mais n'était pas prêt à reprendre à la retraite de son père. Après des études agricoles et 4 années et demi de voyage en woofing, il a travaillé sur cette ferme pour s'y former en vue de la reprendre.

51

hectares en
agroécologie

22

hectares de
noiseraies en
conversion bio

41%

de la surface
de la ferme
en IAE



La charte agroécologique, je la trouve cohérente et facile à suivre car elle colle au type d'agriculture que j'avais envie de faire. Sur l'exploitation, il y a déjà des haies, un bois, une zone humide, on veut préserver et développer les environnements naturels et le faire sur le long terme. On recherche à être autonome en eau sur l'exploitation et FEVE nous aide à discuter avec un organisme qui nous accompagne dans cet objectif très ambitieux.

Simon

Impacts agroécologiques

- Conversion en agriculture biologique
- Lutte biologique contre les ravageurs grâce à un élevage avicole sous les noyers, des nichoirs, un couvert végétal sur l'inter-rang
- Restauration des sols de l'inter-rang grâce au broyage sur place des bois de taille, au couvert végétal, au compost issu de l'élevage
- Développement d'une filière de transformation et commercialisation de noisettes bio

La ferme de Coutemillière est située à 45 min de Laval et 40 min d'Angers. La proximité de ces deux grands bassins de population est un avantage en termes de **commercialisation en circuits courts**. C'est une ferme de 50 ha avec un parcellaire regroupé. La ferme dispose d'une maison d'habitation, de 4 granges en pierre en bon état, d'un hangar en acier de 200m² et d'un tunnel de 60m². Actuellement, il y a 22 ha de noiseraie, 21 ha de prairie, 5 ha de bois et 2 ha de plan d'eau et zone humide.

La surface de la noiseraie sera conservée, Simon va également développer **un atelier de transformation** pour obtenir les produits à base de noisettes suivants : noisettes décortiquées crues, noisettes décortiquées grillées, noisettes concassées, huile de noisette, farine de noisette, poudre de noisette. La ferme était en agriculture conventionnelle et va être **convertie en agriculture biologique diversifiée** pour tendre vers une ferme plus résiliente. Simon va notamment créer un atelier bovin viande et un autre de volailles de chair (dans des poulaillers mobiles au sein de la noiseraie).

L'actualité des Fèves en 2023

Développer un système agroécologique est **un travail continu** d'observation, de réflexion et d'innovation. Les objectifs sont nombreux : réduire la dépendance aux ressources non renouvelables, contribuer à la fertilité des sols tout comme au développement de la biodiversité, aider à la revitalisation des campagnes, renforcer le lien social, etc.

Ce travail est facilité par **la marge de manœuvre qu'offre la location avec option d'achat**. Elle permet de consacrer des investissements à l'amélioration de l'exploitation plutôt qu'au remboursement de la dette liée à l'achat du foncier. Voici quelques exemples concrets des derniers mois :

Une zone humide à la Forêt de Higas

La création d'une zone humide pendant l'été au sein de la Forêt comestible de Higas qui contribuera à la fois au développement de la biodiversité sur la ferme et contribuera positivement aux ressources en eau.



Trois nouvelles installations aux Bouriettes

David, Basile et Hugo ont rejoint Pierre sur la ferme des Bouriettes au 2e trimestre de l'année afin de créer une ferme encore plus diversifiée avec des ateliers complémentaires.



Le fait d'avoir plusieurs agriculteurs sur une même exploitation, c'est intéressant car souvent complémentaire et cela permet de rendre le métier un peu moins solitaire.

Pierre

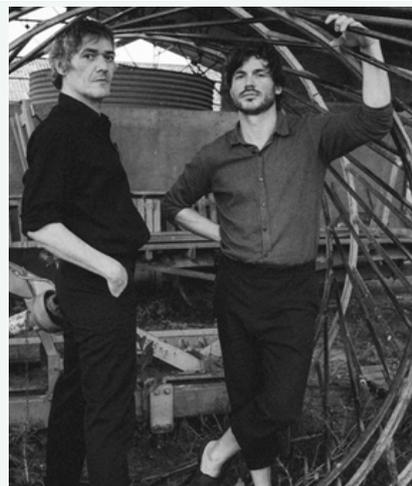
La ferme de Barthouil s'est équipée d'un semoir direct

Nicole et Yann vont pouvoir se lancer en agriculture biologique de conservation des sols, souvent considérée comme la démarche la plus exigeante en terme de respect des sols et de la biodiversité. Ils vont petit à petit apporter une diversité des productions et surtout intégrer la rotation des cultures dans leur mode de fonctionnement.



On a célébré l'agroécologie en musique à Cussac

La ferme de Cussac a hébergé le 10 juin 2023 le premier Feve'stival organisé par FEVE, un beau moment de convivialité entre agriculteurs et citoyens investisseurs !



Quels obstacles à surmonter pour les Fèves ?

La **grippe aviaire**, très présente dans les Deux-Sèvres, a empêché l'atelier volaille de se développer sur la ferme de Magnantru. Heureusement, la **diversification de la ferme** avec d'autres ateliers, et notamment l'activité de gîte, ont permis à Camille et Raphaël de bien s'en sortir malgré l'absence de revenus sur cet atelier.

Des **intempéries violentes** ont frappé la ferme du Trey au printemps. Là aussi, l'impact a été important, mais, encore une fois, la diversification des productions (et la réactivité de Vivian et Julie) leur a permis de réaliser un premier exercice prometteur.

Et pour les prochains mois ?

Dans les prochains mois, plusieurs projets importants sont déjà prévus sur les fermes :

- Sur la ferme de Cussac, Gabriel **plantera des arbres en intra-parcellaire et dans ses haies**. Cela permettra notamment d'apporter plus d'ombre sur les parcelles, de mieux stocker l'eau, mais également de diversifier la production !
- Gabriel sera rejoint par un **deuxième porteur de projet afin de développer un nouvel atelier de maraîchage**, un atelier complémentaire à son élevage ovin.
- Sur la ferme du Trey, des **panneaux solaires vont être installés sur la toiture** des bâtiments agricoles. Cela permettra de fournir une électricité bas-carbone et bon marché à Vivian et Julie tout en finançant le désamiantage des toitures !

Nos investisseurs et nos investisseuses en parlent mieux que nous !



Richard
Investisseur de la foncière

Enfin l'impression d'agir efficacement pour la planète et la santé du vivant. Bravo pour votre engagement. Beaucoup de fierté à accompagner des plus jeunes sur ce chemin. En tant que médecin je suis convaincu aujourd'hui que ce sont des actions liées au bien manger et à l'environnement qui ont un vrai rôle de prévention pour notre santé.



Marjorie
Investisseuse de la foncière

MERCI à FEVE d'exister. Cela nous permet d'investir pour soutenir l'un des plus beaux métiers du monde, en accélérant la transition écologique et préservant notre biodiversité, tout en favorisant l'autonomie alimentaire de notre pays. Que de bonnes causes ! Investir dans la foncière FEVE, c'est un réel plaisir et ça procure un bon bol d'espoir pour l'avenir.



Kyla
Investisseuse de la foncière

Investir chez FEVE c'est une aventure humaine qui profite à la biodiversité et à ton portefeuille... Que demander de plus 🙌🌱



Benoît
Investisseur de la foncière

Sensibilisé aux enjeux climatiques, je connais l'importance du secteur agricole dans la transition écologique et souhaitais y contribuer à mon échelle. Grâce à FEVE, mon argent permet aux agriculteurs de réduire leurs impacts environnementaux, et de garantir la souveraineté alimentaire de la France.



Thierry
Investisseur de la foncière

En 2027, FEVE va convertir chaque année la surface de Paris ! On a besoin de vous pour rejoindre l'aventure. Chaque euro compte. Chaque m2 compte.

Mais aussi les cédants



Christophe
Cédant

C'était devenu une opération strictement financière et nous, on ne s'y retrouvait pas. FEVE est intervenu pour proposer une alternative.



Philippe
Cédant

On a été favorable au projet et le fait qu'il y ait une charte agroécologique ça nous plaisait encore plus. On avait envie de voir s'installer une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Simon a sollicité FEVE pour le financement et ça a été très rapide. FEVE avait déjà les fonds et donc on n'a pas eu besoin d'attendre. Nous avons donné notre accord et en 3-4 mois la ferme a pu être reprise avec un projet qui nous plaisait.

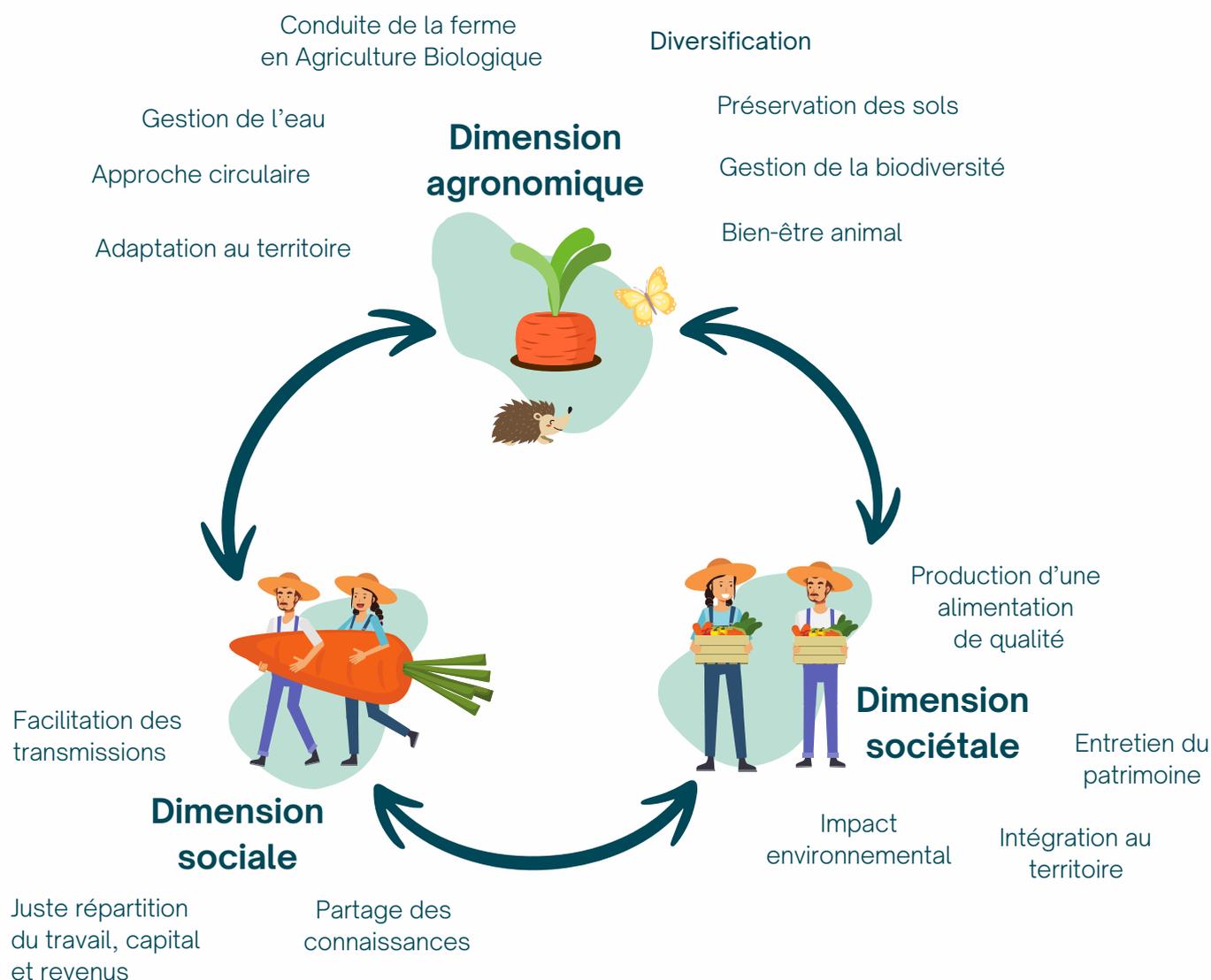


*L'impact des projets réalisés
en chiffres*

Une charte agroécologique exigeante, socle de notre impact

Chaque agriculteur installé par FEVE respecte les principes de notre charte agroécologique. Elle est **systematiquement signée** par les porteurs de projet à chaque installation sur une Fève et garantit la bonne utilisation de l'argent qui nous est confié.

Elle est organisée en trois parties, indissociables et complémentaires, autour des enjeux agronomiques, sociaux et sociétaux de la transition agroécologique :



Les fermes étant encore peu nombreuses et installées **très récemment**, il est encore difficile de montrer l'impact social et environnemental des changements de pratiques qui se font sur le long terme. Les indicateurs choisis l'ont été parce qu'ils sont mesurables aujourd'hui. Ils seront amenés **à évoluer** dans les prochains rapports pour proposer une vision plus dynamique.

Impact environnemental

827 ha

convertis à l'agroécologie

639 ha sont déjà convertis ou en conversion en agriculture biologique (298 ha l'étaient déjà et 341 ha sont en cours de conversion depuis l'acquisition). Le restant concerne la ferme du Trey décrite page 12 et qui débute par une conversion en agriculture de conservation avant la conversion en bio.

Pour l'évaluation indépendante du respect de notre charte agroécologique, nous avons choisi **Ecofarms** qui présente une méthodologie scientifiquement robuste, inspirée de la méthodologie IDEA4 développée avec L'INRAE. Elle intègre des critères agronomiques, mais également sociaux et économiques afin de donner une vision plus holistique et plus cohérente avec notre charte. De plus les évaluations sont établies dans une "démarche de progrès", davantage que d'atteinte de critères déterminés (type cahier des charges). Cela nous semble clé pour saisir la diversité des pratiques agroécologiques. Les fermes peuvent ainsi atteindre une même note globale avec des approches différentes et sont incitées à progresser chaque année.

Premier audit agroécologique d'une fève sur la ferme de Magnantru en novembre 2022



La note globale obtenue de 61%, supérieure au seuil de 40% pour être une Ecofarm, est une très bonne note pour une première année. Le label Bio, l'élevage de race locale à faible effectif, la circularité au sein de l'exploitation et la diversité des cultures sont des éléments positifs pris en compte pour l'évaluation. Des améliorations sont possibles et envisagées sur le travail du sol et la couverture du sol, la gestion des effluents ainsi que sur les résultats économiques encore fragiles au démarrage.

Nous prévoyons de systématiser ces audits et de les relancer sur les autres fermes tous les ans pour suivre l'évolution sachant que le premier peut se faire après une première année d'activité.



Les modes de production adoptés doivent permettre la suppression des intrants de synthèse dans la conduite des fermes. À ce titre, les signataires s'engagent à respecter le cahier des charges de l'Agriculture Biologique, afin d'obtenir la certification AB correspondante pour l'ensemble de l'exploitation dans un délai raisonnable, et ne pouvant dépasser 5 ans à compter de la signature de notre Charte.

33 % de la superficie de nos fermes dédiée à des infrastructures agroécologiques (IAE)

Ces infrastructures comprennent les prairies permanentes, les haies, les bois, les bosquets, les zones humides, autant de zones qui permettent de favoriser le développement de la biodiversité. **Hors prairies permanentes, elles représentent 9% de la superficie totale financée par FEVE.**

En outre, de nombreux projets de plantations d'arbres (intraparcellaires ou en haies) sont prévus par les agriculteurs, notamment sur les fermes de Cussac, Dormeilloux et Lou Arban.

Une "infrastructure agroécologique" (IAE) correspond à tout habitat d'un agroécosystème dans ou autour duquel se développe une végétation spontanée ou un couvert semé dit « de service » et intentionnellement non récolté. Les IAE sont diverses : prairies permanentes, bandes enherbées, haies et arbres isolés, mares ou prairies humides. Elle contribue à restaurer le réseau écologique du territoire, les trames vertes et bleues et favorisent les auxiliaires de cultures (pollinisateurs, insectes biorégulateurs) en leur fournissant nourriture, habitat, zone de reproduction. Leur présence permet notamment une lutte « naturelle » contre les ravageurs.

L'IAE participe à l'accomplissement de tout ou partie du cycle de l'eau, du carbone qu'elle contribue à stocker, de l'azote et de tous les autres éléments minéraux, futurs nutriments des microorganismes et des plantes. Elles sont un des outils permettant de s'affranchir des pesticides et engrais chimiques.



2,2

ateliers de production en moyenne sur les fermes financées

Sur les fermes, on retrouve des ateliers de grandes cultures, d'élevages bovin et ovin (lait et viande), d'arboriculture et de maraîchage. Plusieurs fermes disposent également d'un atelier de transformation.

La ferme des Bouriettes est un excellent exemple de cette diversification puisque 4 agriculteurs y sont installés pour développer un élevage laitier (avec transformation en yaourt), une production de céréales et de légumineuses (avec transformation en farine) et du maraîchage (avec petits fruits rouges).



Quels sont les bénéfices de la diversité et de l'association entre cultures végétales et élevage?

La diversité des espèces cultivées et élevées est essentielle pour maintenir la bonne santé de l'écosystème sur la ferme et diminuer la pression des adventices, des ravageurs ou des maladies. La diversification permet également de diminuer les risques aux aléas de marché ou aux aléas climatiques en diminuant les dépendances aval et amont.

Par comparaison avec un système agricole spécialisé (en cultures ou en élevage), la polyculture-élevage est une forme d'agriculture intégrée : les cultures fournissent le grain (céréales et protéagineux) et des résidus de cultures (paille, co-produits), voire des fourrages (foin de luzerne, etc.) à l'élevage, lequel lui restitue des effluents organiques (lisier, fumier).

Cette intégration entre cultures et élevage favorise l'autonomie du système vis-à-vis des intrants (fertilisants, pesticides, aliments pour le bétail, etc.). L'association de cultures végétales et animales permet de mieux gérer les cycles (carbone, azote...), de créer des synergies (fertilisation, alimentation des animaux, valorisation des couverts intercalaires ou des résidus de culture...). Enfin, la polyculture-élevage est une façon de faire face aux risques climatiques et économiques.

Impact social

19

agriculteurs et agricultrices installés

8 de plus qu'avant la reprise des fermes : ils participent au renouvellement des générations, mais également à l'augmentation du nombre de paysannes et paysans dans nos campagnes.

Les Bouriettes est à la base une exploitation bovin-lait conventionnelle en cours de conversion en agriculture biologique grâce au travail de Pierre. Elle était exploitée par un seul agriculteur avant sa transmission. Aujourd'hui, ils sont 4 puisque 3 agriculteurs sont venus se greffer au projet de Pierre pour diversifier les productions sur la ferme. Basile et Hugo développent une activité en maraîchage (et fraises) et David une activité de production et de transformation céréalière.



Une agriculture agroécologique est une agriculture plus diversifiée et plus intensive en main d'œuvre car moins mécanisée et avec une forte réduction de l'utilisation d'agrofourmiture (engrais, alimentation animale...). Elle doit contribuer au maintien et à la création d'emplois.

4

agricultrices

parmi les 19 porteurs de projet installés

L'enjeu de remplacement des départs à la retraite de la génération actuel d'agriculteurs passe aussi par davantage de chefes d'exploitation. Les femmes ne représentent que 1/4 des responsables d'exploitation.

Aujourd'hui, nous avons encore peu d'agricultrices installées du fait du petit nombre de fermes, mais c'est un indicateur important que nous souhaitons accroître dans le futur.



Camille, agricultrice et éleveuse sur la ferme de Magnantru



Nicole, éleveuse et bergère sur la ferme de Barthouil



Christine, éleveuse sur la ferme de Dormeilloux



Julie, agricultrice sur la ferme du Trey

Les femmes qui souhaitent s'installer font face à des obstacles supplémentaires : difficulté accrue d'accès au foncier et au financement, préjugés, manque de confiance en soi, etc. De plus, une étude récente menée par Oxfam souligne qu'elles sont davantage motrices dans la lutte contre le changement climatique, notamment en agriculture via des systèmes plus vertueux socialement et environnementalement.

2/3 des porteurs de projet installés ne viennent pas du monde agricole

Si 60% des porteurs de projet qui se présentent au Point Accueil Installation (PAI) ne sont pas issus du monde agricole, le nombre de ceux qui parviennent à s'installer est bien plus faible, notamment parce que le financement du foncier est le premier frein à l'installation pour ces candidats considérés comme non issus du milieu agricole.

C'est là que la foncière de FEVE entre en jeu. Elle propose une solution complémentaire aux banques qui permet d'alléger la pression financière sur le porteur de projet et faciliter l'obtention de financements bancaires pour le reste de l'outil de production.



“ Sans FEVE je n'aurais jamais pu réaliser ce que je suis en train de réaliser. Ça faisait 10 ans que j'essayais de m'installer et je commençais à lâcher l'affaire. Je me disais que je n'arriverais jamais à m'installer vu le contexte agricole que l'on rencontre.

Vivian de la La Ferme du Trey

Le modèle agricole traditionnel qui s'appuyait sur une transmission familiale des fermes entre générations est en crise. L'installation de nouveaux actifs agricoles est clé pour éviter l'agrandissement de fermes déjà existantes et la perpétuation d'un modèle d'agriculture industrielle ou la déprise agricole avec les risques de changement d'affectation des terres.

80 %
des porteurs de projet s'installent pour la première fois et contribuent au renouvellement des générations

Les primo-accédants ont des profils et des âges différents. La plus jeune avait 22 ans à son installation et le plus âgé, 42 ans. C'est à comparer avec l'âge moyen d'un agriculteur en France qui est de 51,4 ans.

100 %
des emplois maintenus dans les exploitations transmises et création de 9 nouveaux emplois

L'agriculture représente le premier employeur pour 1/4 des communes françaises. Créer et maintenir ces emplois dans les territoires ruraux fait partie des impacts non négligeables de notre mission.

Impact sociétal



50% des productions sont vendues en circuits courts

et valorisent ainsi les filières locales et favorisent la souveraineté alimentaire de nos territoires.

Seules 23% des exploitations en France métropolitaine vendent en circuit court en 2020 en France. Grâce à notre charte, nous encourageons cette dynamique de commercialisation de proximité au-delà de cette moyenne nationale.

Privilégier les achats et la commercialisation en circuits courts et la diversification des modes d’approvisionnement et de vente vise une juste rémunération et une meilleure résilience des agriculteurs. Cela favorise le maintien d’une économie locale dynamique et un accès à des produits de qualité aux populations environnantes.

55% des Fèves pratiquent une activité de transformation de produits agricoles

La transformation est clé pour créer plus de valeur ajoutée sur la ferme et améliorer le résultat économique de la ferme.

Les projets de transformation sont multiples : fromage, farine, huile... selon les fermes. Sur la ferme de lou Arban, les deux jeunes agriculteurs installés ont acheté une presse et ont produit leur première huile Bio. 1 000 litres d’huile de colza sont ainsi produits dès leur première année d’installation.



“ C’est une ferme très diversifiée avec des circuits de commercialisation très bien développés. On peut amener encore plus de diversification, créer des emplois, on voit ça comme une opportunité pour le territoire aussi.

Lucas et Jean-Baptiste de la ferme de lou Arban

La transformation permet d’apporter plus de valeur économique sur la production à la ferme et permet également une meilleure rémunération de l’agriculteur. Cela permet aussi d’améliorer la résilience du territoire en rendant la production consommable sans qu’elle doive être transformée sur un autre territoire.

En 2015, les États membres de l'Organisation des Nations unies ont adopté le programme de développement durable à horizon 2030: "l'Agenda 2030". Celui-ci fixe 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et 169 cibles (ou sous-objectifs). Parmi les 17 Objectifs définis, nous contribuons en particulier aux suivants :

Image © Nations unies



Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.



Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.



Assurer des modes de consommation et de production durables.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.



Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutte contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.





Pour aller plus loin

Nos priorités pour les 12 prochains mois

Ces deux premières années ont renforcé notre conviction dans le pouvoir d'action de notre foncière. Pour autant, notre chemin n'est pas sans obstacles.

La consommation de produits certifiés AB **marque le pas depuis deux ans**, ce qui crée des inquiétudes chez les porteurs de projet. La bonne nouvelle est que cette baisse concerne la distribution classique (GMS et spécialisée) et que **la vente à la ferme est, quant à elle, en hausse**.

D'autre part, si la plupart de nos investisseurs cherchent à donner du sens à leur épargne, la hausse poursuivie des taux d'intérêt depuis mi-2022 crée **un écart de rentabilité défavorable** entre notre foncière et d'autres produits financiers. Nous pensons néanmoins que le profil de **rendement/risque** offert par la terre agricole, en particulier en tenant compte des éventuels avantages fiscaux, reste attractif.

Enfin, identifier des porteurs de projet solides et alignés avec notre charte, convaincre les cédants sur des projets parfois différents de ceux qu'ils ont menés et **trouver une adéquation** entre les porteurs de projet et les fermes à reprendre reste un défi permanent.

Aussi, pour ces douze prochains mois, nos priorités seront :

Accélérer l'activité

- Financer plus d'une vingtaine de projets
- Poursuivre la collecte auprès des particuliers avec un objectif de 15 M€

Affiner notre mesure d'impact

- Auditer toutes les fermes sur le plan agroécologique via EcoFarms afin de pouvoir suivre l'évolution des notations dans le temps
- Suivre nos indicateurs d'impact et en définir de nouveaux (en particulier des indicateurs économiques peu présents à ce stade)

Accompagner les transitions

- Aider les porteurs de projet dans leurs plans de diversification, de transformation ou d'adaptation de leurs modèles
- Trouver des financements tiers pour des projets à impact sur les "fèves"

Démultiplier l'impact

- Intensifier les relations avec les acteurs de l'écosystème agricole dans les territoires
- Visibiliser le succès de projets agroécologiques pour susciter les changements
- Faire de nos agriculteurs et de nos citoyens investisseurs des ambassadeurs de la transition agroécologique via l'épargne citoyenne

Un dernier mot

Votre épargne soutient concrètement la transition agroécologique en France. L'engagement et la motivation des hommes et des femmes qui portent les projets financés, les résultats concrets de leurs actions, donne du sens, nous l'espérons, à votre investissement.

Notre ambition est de maintenir la même exigence de qualité de projets et de multiplier leur impact en accompagnant encore davantage d'agriculteurs.

Merci pour votre soutien !



Foncière **LES FEVES**
31 rue Sainte Ursule, 31000 Toulouse

investir@feve.co

www.feve.co